



Séance du 04/04/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Veiller sur nos aînés*

Délibération n° : 169

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 160170

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Soutenir les Actions en faveur des Personnes Agées pour « Bien vivre ensemble dans la cité quels que soient les âges » - Attribution de subventions - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 25/03/2016

Compte rendu affiché le : 05/04/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Maurice VINCENT (Présent de la question 1 à la question 26 du projet de l'ordre du jour et donne son pouvoir à Mme Myriam ULMER de la question 27 à la question 55.), Mme Pascale MARRON, M. Florent PIGEON (Présent de la question 9 à la question 55 du projet de l'ordre du jour.), Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON (Présente de la question 1 à la question 39 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

Mme Brigitte MASSON (pouvoir à Mme Pascale LACOUR) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Charles DALLARA) M. Olivier LONGEON (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à Mme Pascale MARRON)

Absents :

Mme Stéphanie MOREAU

Politique : *Veiller sur nos aînés*

Délibération n° : 169

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 160170

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Soutenir les Actions en faveur des Personnes Agées pour « Bien vivre ensemble dans la cité quels que soient les âges » - Attribution de subventions - Approbation

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Étienne soutient les actions que mènent diverses associations et clubs auprès des Personnes Agées dans le but d'agir face à l'isolement, la maladie et la vieillesse et de favoriser les liens de solidarité par des activités festives, culturelles et sportives.

□ **Motivation et Opportunité :**

Afin d'encourager leurs initiatives qui revêtent un intérêt communal incontestable, la Ville de Saint-Étienne participe au financement de ces associations en leur octroyant des subventions de fonctionnement et de projet.

Il est aussi versé une subvention spécifique " Festivités au profit des séniors " aux associations du troisième âge et aux résidences privées pour personnes âgées qui organisent une fois dans l'année, des festivités au profit de nos aînés. Elle est fixée à 12 € par participant stéphanois ou résident.

□ **Contenu :**

Sont concernées les associations suivantes :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :

Nom des associations	Subvention versée en 2015	Subvention proposée en 2016
ACCUEIL SOLEIL DIMANCHE	540 €	540 €
AMICALE DES ANCIENS COMMERÇANTS DU COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DE DÉFENSE	360 €	400 €
AMICALE DES RETRAITES ISICA	350 €	350 €
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CLUBS DE L'ENTRAIDE SOCIALE	1 700 €	1 700 €
ASSOCIATION DES RETRAITES DE L'ARTISANAT FENARA	500 €	300 €
ASSOCIATION JALMAV	2 900 €	2 900 €
CLUB BABET TARENZAIZE	500 €	600 €
CLUB DE DÉTENTE ET AMITIÉ	350 €	300 €
CLUB DE L'AMITIÉ DE MONTPLAISIR	800 €	800 €
CLUB DES ANCIENS DE MONTHIEU	900 €	800 €
CLUB DES HORTENSIAIS	200 €	200 €

CLUB DES FAUVETTES	400 €	400 €
CLUB DU 3ÈME AGE DE SOLAURE	650 €	650 €
CLUB DU TROISIÈME AGE TERRANÉEN	900 €	900 €
CLUB STEPHANOIS DE DÉTENTE	400 €	300 €
COMITÉ DE COORDINATION D'ENTRAIDE DE VALBENOITE	220 €	220 €

CLUB DES ANCIENS DE ST ROCH	1 600 €	1 600 €
GROUPE FOLKLORIQUE AUVERGNAT	300 €	300 €
JACQUARD CLUB AMITIES ET LOISIRS DU TROISIEME AGE	1 000 €	800 €
LE CERCLE DES ANCIENS DU SOLEIL	600 €	500 €
LES ANCIENS DE ROCHETAILLÉE	320 €	320 €
LES ANCIENS DES BENNES MARREL	275 €	250 €
CLUB DES ANCIENS DE BEAULIEU	580 €	580 €
LOIRE ALZHEIMER	2 000 €	1 800 €
OFFICE STEPHANOIS DES PERSONNES AGÉES - OSPA	145 000 €	135 000 €
RENCONTRE	500 €	500 €
UNION NATIONALE DES INDÉPENDANTS RETRAITES DU COMMERCE LOIRE SUD - UNIRC	920 €	600 €
AMITIE DÉCOUVERTE	500 €	500 €
CLUB BEL HORIZON	500 €	400 €
ENSEMBLE	400 €	400 €
ASSOCIATION GROUPEMENT DES ANCIENS COMMERÇANTS DES HALLES DE SAINT-ETIENNE		200 €
LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES		1 000 €
VISITE DES MALADES DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DE LA LOIRE - VMEH 42		250 €
<u>TOTAL</u>	<u>166 165€</u>	<u>156 360 €</u>

SUBVENTIONS " Festivités au profit des séniors " :

Nom des associations	Subventi on versée en 2015	Subventio n proposée en 2016
CLUB APICIL AMC	900 €	1 020 €
CLUB ÉCHO	168 €	168 €
RENCONTRE	264 €	300 €
CLUB DES ANCIENS DE MONTHIEU	312 €	276 €
CLUB STEPHANOIS DE DETENTE	492 €	432 €
ASSOCIATION DES ANCIENS COMMERÇANTS ET ARTISANS DU CID ET LEURS AMIS	492 €	468 €
ASSOCIATION RENOUVEAU VOLPETTE	336 €	348 €
AMICALE DES RETRAITES ISICA-AG2R	204 €	192 €
JACQUARD CLUB AMITIES ET LOISIRS DU TROISIEME AGE	360 €	180 €
OFFICE STEPHANOIS DES PERSONNES AGÉES - OSPA	996 €	1 164 €
UNION LOCALE DES RETRAITÉS CFDT		384 €
SYNDICAT DES RETRAITÉS CGT		276 €
AMITIÉ DÉCOUVERTE		684 €
CLUB ASSOCIATIF BEL HORIZON		180 €
<u>TOTAL</u>	<u>4 524€</u>	<u>6 072 €</u>

□ **Maîtrise d'ouvrage :**
Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 162 432 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	162 432 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions de fonctionnement indiquées ci-dessus aux associations et aux clubs concernés pour un montant total de 162 432 €
- approuver la convention financière avec l'Office Stéphanois des Personnes Âgées et autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation à signer les dits documents dont un exemplaire original restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 Chapitre 65 Article 6574
Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Georges ZIEGLER